

# DOSSIER DEMANDE DE SUBVENTION 2024

#### **DOSSIER A RETOURNER A:**

Département des Côtes d'Armor Service Sport, jeunesse et vie associative 9 place du Générale De Gaulle CS 42371 22023 SAINT-BRIEUC cedex 1

ou

Mail: emmanuel.pol@cotesdarmor.fr Téléphone: 02 96 62 50 33 / 07 61 16 45 01

A retourner au plus tard le 10/07/2024



# Aide au déplacement en championnat national du sport scolaire (UNSS - UGSEL)

### **PRÉSENTATION**

Une aide départementale est attribuée afin de participer aux frais de déplacements des sportifs qui accèdent à des finales de Championnat de France UNSS ou UGSEL (se déroulant HORS BRETAGNE)

# CRITÈRES D'ELIGIBILITE

Jeunes collégiens

Licenciés UNSS ou UGSEL

Participants à une finale de championnat de France disputée HORS BRETAGNE

### **MODALITÉS DE CALCUL**

Nombre d'athlètes	Nombre de points	Calcul de l'aide	Valeur du point			Seuils	
			Calcul de la valeur du point	Valeur minimale du point	Valeur maximale du point	Indemnités km	Frais engagés
1 athlète	1 point		Enveloppe			Nombre	
2 athlètes	2 points	Nombre de points acquis  X  Valeur du point	budgétaire 2024	70€	100€	d'athlètes	
3 athlètes	3 points		points acquis  X  Nombre de points cumulés par l'ensemble			X	
4 athlètes	4 points					Nombre de	50 %
5 athlètes	5 points					Km A/R	
6 athlètes	6 points					X	
7 athlètes	7 points					0,20 €	
8 athlètes et plus	8 points		des associations			·	

#### **CONSTITUTION DU DOSSIER**

Formulaire de demande d'aide

(signé par l'association sportive de l'établissement et le comité départemental )

RIB si c'est la 1ère demande de l'année civile

Les résultats officiels de la compétition

# PRESENTATION DE L'ASSOCIATION (à compléter)

Nom de l'association :			
Adresse :			
Code postal :	Ville :		
Téléphone :	Mail:		
Déclaration en Préfecture le :	à:		
Numéro RNA :	Numéro SIRET :		
Date de publication au Journal Officiel :			
Nom du Président :			
Adresse :			
Code postal :	Ville:		
Téléphone :	Mail:		
COMPETITION			
Intitulé de la compétition :	: Date : Lieu :		
BUDGET			

DEPENSES	Montant	RECEITES	Montant
Frais d'engagement (fédération, ou autre)		Subvention Département	
Frais d'hébergement et repas		Subvention Intercommunalité(s)	
Frais de déplacements (essence, péage)		Participation parents	
Frais d'encadrement		Participation club	
Autres dépenses (précisez)		Autres (précisez)	
TOTAL Dépenses		Total Recettes	

Disposition relatives à la loi du 6 janvier 1978

Les traitements relatifs à cette demande sont informatisés. Ils sont donc soumis aux dispositions de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 qui protège les droits et libertés individuels. Conformément à l'article 27 de cette loi, les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives, sont informées que

<sup>1-</sup> Toutes les réponses aux différents questionnaires sont obligatoires. Un défaut de réponse entraînera des retards ou une impossibilité dans l'instruction des dossiers.

<sup>2-</sup> Les destinataires des informations collectées sont exclusivement les administrations et organismes habilités à connaître des dossiers d'aide à domicile ou en établissement.

<sup>3-</sup> En tout état de cause, les personnes concernées ont un droit d'accès et de rectification des informations nominatives stockéesou traitées informatiquement. Pour l'exercice de ce droit, il convient de vous adresser selon la prestation dont vous bénéficiez, en justifiantde votre identité à Monsieur le Président du Conseil Départemental. dans le corps du texte

# LISTE DES JEUNES AYANT PARTICIPE A CETTE EPREUVE

NOM	Prénom	Année de naissance

## **SIGNATURES**

Association sportive du collège	Comité départemental UNSS ou UGSEL	
Date :	Date :	
Signature et Visa :	Signature et Visa :	